école supérieure supipgv

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ FONDÉ EN 1985

DCG - DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) est un diplôme d'État de Niveau Licence qui permet d'exercer son activité professionnelle aussi bien dans une entreprise que dans un cabinet d'expertise comptable. Ce diplôme est la formation qui constitue le premier échelon du cursus de l'expertise comptable. Il se prépare en 3 ans pour valider 13 Unités d'Enseignement. Il a pour objectif de :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour élaborer des documents comptables, fiscaux et de gestion afin d'aider à la prise de décision en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.
- Se former à la pratique de la comptabilité analytique et être capable d'utiliser les outils informatiques de gestion.
- Savoir faire face à une grande variété de cas professionnels et respecter le caractère confidentiel des données.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou être titulaire d'un diplôme admis en dispense du baccalauréat (titre de niveau 4).

Des admissions parallèles sont courantes en 2ème année pour les candidats, titulaires d'un BTS CG et en 3ème année pour les titulaires d'un BUT GEA (*option CG2F*).

SECTEUR D'ACTIVITÉS

Services comptables et financiers dans les entreprises des secteurs publics ou privés, Cabinets d'expertise comptable, Associations de Gestion Agréées, Secteur associatif.

ACCOMPAGNEMENT

- Soutien dans l'élaboration du CV et des lettres de motivation
- Entraînement aux entretiens d'embauche.
- Sourcing d'entreprises d'accueil d'alternants et de stagiaires.
- Suivi individualisé durant toute la période de formation en entreprise et en centre de formation.
- Mise en relation des diplômés avec les recruteurs.

MODE DE SÉLECTION

- Dossier de candidature.
- Entretien individuel.
- Tests de positionnement.

Durée : 3 ans
Environ 130 heures par Unité d'Enseignement

Début de la formation en septembre

Lieux : Arles, Vitrolles, Toulon-La Garde

Rythme alternance :
2 jours en cours/3 jours en entreprise

Mode de financement :
contrat d'apprentissage, de professionnalisation, CPF de transition, CPF

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Chiffres clés de réussite à l'examen : *www.supipgv.fr*

groupesomeform
pour une croissance verte

PROGRAMME DU DCG

- UE 1 Fondamentaux du droit [1][2]
- UE 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires
- UE 3 Droit social
- UE 4 Droit fiscal[2]
- UE 5 Économie contemporaine[1][2]
- UE 6 Finance d'entreprise[2]
- UE 7 Management[2]
- UE 8 Systèmes d'information de gestion[1][2]
- UE 9 Comptabilité[1][2]
- UE 10 Comptabilité approfondie
- UE 11 Contrôle de gestion
- UE 12 Anglais des affaires[1][2]
- UE 13 Communication professionnelle[1][2]
- Épreuve facultative de langue vivante

(1) dispenses pour les titulaires d'un BTS CG
(2) dispenses pour les titulaires d'un BUT GEA *option GC2F*
(Gestion Comptable, Fiscale et Financière)

Parcours du cursus comptable

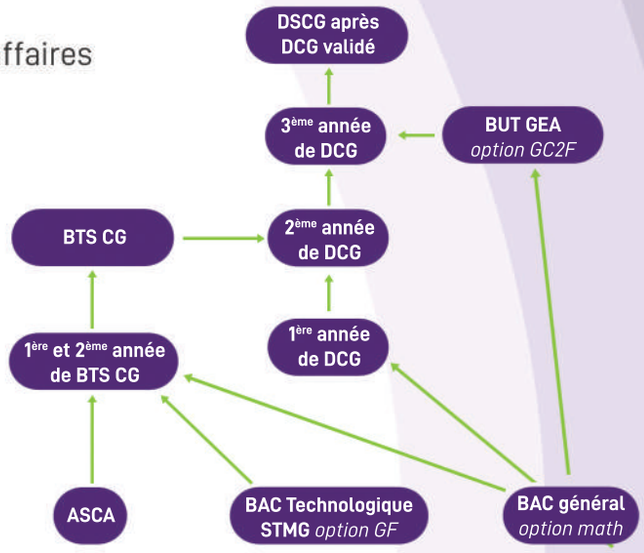

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants titulaires du DCG peuvent poursuivre leurs études en Master DSCG (Bac+5) à SUP'IPGV, intégrer une école de commerce ou un Master à l'université.

CARRIÈRES

Le titulaire du DCG peut intégrer directement le marché du travail à un poste de cadre, dans le domaine de l'audit comptable et financier ou dans le contrôle de gestion en entreprise ou intégrer un cabinet d'expertise comptable en tant que chef de groupe. En poursuivant ses études, le titulaire du DCG peut prétendre à des postes de direction financière, audit et comptabilité en entreprise ou passer le Diplôme d'Expertise-Comptables une fois le DSCG validé.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

La certification est délivrée dès lors que le candidat a capitalisé 180 Crédits Européens, ECTS, obtenus au terme des épreuves dans les 13 disciplines (Unités d'Enseignement). Le DCG est acquis dès lors que l'ensemble des notes obtenues permettent d'avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans qu'aucune note ne soit inférieure à 6/20 dans l'une des Unités d'Enseignement.

Il est possible de se présenter à une épreuve que le candidat a en dispense par un de ses diplômes précédents pour avoir des points supplémentaires.

Arles	Vitrolles	Toulon-La Garde
Tél. 04 90 99 47 00	**Tél. 04 42 41 88 10**	**Tél. 04 94 35 08 64**
arles13@supipgv.fr	vitrolles13@supipgv.fr	lagarde83@supipgv.fr

rendez-vous sur **www.supipgv.fr**